

COMMUNE DU MÉRÉVILLOIS
Place de l'Hôtel de Ville – Méréville – 91660 LE MÉRÉVILLOIS

AVIS

Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire le :

Le mardi 5 Décembre 2025 à 19 heures 00
Salle du Conseil – Mairie - Méréville

ORDRE DU JOUR

- 1- Désignation du secrétaire de séance
- 2- Approbation du procès-verbal du 7 octobre 2025

Finances :

- 3- Autorisation donnée à M. le maire d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) - budget ville
- 4- Autorisation donnée à M. le maire d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) - budget commerce

Ressources Humaines :

- 5- Instauration de la participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire santé des agents dans le cadre de la labellisation au 1^{er} janvier 2026
- 6- Création et suppression d'emploi dans le cadre des avancements de grades
- 7- Instauration du régime des astreintes d'exploitation – service technique
- 8- Fixation de la liste des emplois justifiant l'attribution de concessions de logements et leurs conditions générales d'occupation

Affaire générale :

- 9- Approbation du rapport de la commission locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne
- 10- Autorisation donnée au Maire de signer la convention avec la Festivilloise pour l'organisation de la Foire au Cresson

Urbanisme :

- 11- Approbation de la convention du projet urbain partenarial (PUP) relatif au projet d'aménagement du secteur 1AUa et N4 du plan local d'urbanisme OAP Saint Père, avec la société Continental Foncier
- 12- Rétrocession des voiries de l'OAP Saint Père

Questions diverses

Le Mérévillois, le 04 Décembre 2025

Le Maire
Guy DESMURS

